Image not found or type unknown

DE COMMISSIONNEMENT ABUSIF

Par **bab**, le **21/04/2009** à **18:15**

Bonjour , un OPERATEUR pour lequel j'effectue un contrat de mandat qui se renouvelle tout les 3 ans se permet de ne pas respecter les procédures qu'il applique lui même

Personne ne dit riens car ils ont tous peur de ne pas avoir leur renouvellement .

cela fait beaucoup d'argent qui tous les mois sont retirés sur les notes de débit de l'opérateur .

jusqu'ou ces pratiques peuvent elles durées ?

Quelles sont les risques que nous pouvons avoir si nous contestons .

RECEVEZ MES SALUTAIONS DISTINGUEES

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés